

Le BIE évalue les systèmes d'autoévaluation du FMI

En septembre 2015, le BIE a dressé un bilan de l'autoévaluation à laquelle procède le FMI pour tirer les enseignements de son expérience, améliorer la qualité et l'efficacité de ses travaux et accroître la transparence. Parallèlement à l'évaluation indépendante, l'autoévaluation contribue à la gouvernance des institutions publiques et permet plus d'efficacité en favorisant l'apprentissage institutionnel et en créant un système de responsabilisation. L'autoévaluation permet aussi d'accroître la transparence concernant les décisions et l'efficacité du FMI et peut donc contribuer à sa légitimité.

Le BIE a constaté que l'autoévaluation occupait une place importante au FMI, que la qualité technique

de nombreuses activités et rapports du FMI liés à l'autoévaluation était élevée, et que l'autoévaluation guidait les réformes des politiques et des activités. Pourtant, des lacunes sont observées sur le plan de la couverture, de la qualité et de la diffusion des enseignements, en partie à cause de l'absence d'une démarche explicite, réfléchie et à l'échelle de l'institution. Par ailleurs, il est ressorti de cet examen que les décisions prises récemment dans le cadre d'une réduction des coûts risquaient d'affaiblir davantage l'autoévaluation.

Pour tenter de répondre à ces différentes préoccupations, l'évaluation a recommandé au FMI d'adopter une politique globale d'autoévaluation. Elle devrait être générale, afin de permettre l'évolution des pratiques en fonction de l'environnement opérationnel, mais devrait aussi définir les buts à atteindre, le champ couvert, les principaux résultats attendus, ainsi que l'utilisation et le suivi prévus. Le BIE a notamment recommandé que les examens de la politique du FMI et des questions se posant à l'échelle de l'institution précisent quels sont les objectifs visés par le Fonds quand il introduit ou révisé ses politiques et ses pratiques

opérationnelles et de quelle manière il établit qu'il les a atteints. Il est également ressorti de l'évaluation que tous les programmes de prêt devraient faire l'objet d'une autoévaluation, sous une forme ou sous une autre, afin de fournir une base à l'apprentissage par l'expérience et d'accroître la transparence concernant l'utilisation des ressources du Fonds. Enfin, les auteurs de l'évaluation ont engagé la Direction du FMI à mettre en place des produits et des activités permettant de partager et de diffuser les conclusions et les enseignements des évaluations de manière à en souligner l'importance pour les travaux des services et de faciliter l'apprentissage.

Le Conseil d'administration, qui a examiné le 18 septembre le rapport *Évaluation par le BIE des systèmes d'évaluation du FMI*, a salué cette première évaluation de l'autoévaluation au FMI et approuvé le rapport dans ses grandes lignes, ainsi que ses recommandations visant à renforcer le cadre institutionnel de l'autoévaluation, à en permettre l'évolution en fonction du contexte et à mieux diffuser les enseignements de l'autoévaluation.

Travaux en cours

Après avoir terminé le bilan de l'autoévaluation en septembre 2015, le BIE s'emploie activement à la réalisation de deux nouvelles évaluations. La première porte sur les données et les statistiques utilisées par le FMI et tente de déterminer si le large spectre des activités de l'institution liées aux données (fourniture de données et mesures connexes destinées à en améliorer la qualité et la disponibilité, gestion, diffusion, politiques, utilisation) peut lui permettre de remplir son mandat, en particulier en matière de surveillance et de prêt, dans une économie mondiale en mutation rapide. La seconde de ces évaluations porte sur le FMI et la zone euro; elle se concentre sur le rôle du FMI pendant les crises bancaires et les crises de la dette souveraine en Grèce, en Irlande et au Portugal, ainsi que sur la surveillance et l'assistance technique que le FMI propose dans ces pays et dans d'autres pays et institutions de la zone euro où elles sont importantes au regard du rôle de l'institution dans la gestion des crises. Ces deux évaluations touchant à leur fin, de nouveaux sujets d'évaluation vont être identifiés.



Moises Schwartz, Directeur
du BIE

Le BIE en quelques mots

Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) a été créé en 2001 pour mener des évaluations indépendantes et objectives des politiques et activités du FMI. Conformément à son mandat, le BIE est totalement indépendant de la Direction du FMI et fonctionne de façon autonome vis-à-vis du Conseil d'administration. Le BIE a pour mission de promouvoir une culture d'apprentissage au sein du FMI, de renforcer la crédibilité extérieure de l'institution et d'appuyer la gouvernance et la supervision institutionnelles.

Évaluations réalisées par le BIE

	DATE D'ACHÈVEMENT
Évaluation des systèmes d'autoévaluation du FMI	Septembre 2015
Réponse du FMI à la crise financière et économique	Octobre 2014
Questions récurrentes d'une décennie d'évaluations : enseignements pour le FMI	Avril 2014
Prévisions du FMI : processus, qualité et perspectives des pays	Mars 2014
Rôle du FMI en tant que conseiller de confiance	Février 2013
Réserves internationales : avis du FMI et perspectives des pays	Décembre 2012
Études du FMI : pertinence et usage	Juin 2011
Performance du FMI dans la période qui a précédé la crise financière et économique : la surveillance du FMI en 2004–07	Février 2011
Communication du FMI avec les pays Membres	Janvier 2010
Intervention du FMI dans les questions de politique commerciale	Juin 2009
La gouvernance du FMI : Évaluation	Mai 2008
Conditionnalité structurelle dans les programmes appuyés par le FMI	Janvier 2008
Avis du FMI sur les politiques de change, 1999–2005	Mai 2007
Le FMI et l'aide à l'Afrique subsaharienne	Mars 2007
Surveillance multilatérale	Avril 2006
Programme d'évaluation du secteur financier	Janvier 2006
Assistance du FMI à la Jordanie, 1989–2004	Décembre 2005
L'approche du FMI en matière de libéralisation du compte de capital	Avril 2005
Assistance technique du FMI	Janvier 2005
Engagement du FMI auprès de l'Argentine, 1991–2001	Juillet 2004
Rôle du FMI dans le processus des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC)	Juillet 2004
Ajustement budgétaire dans les programmes appuyés par le FMI	Septembre 2003
Le FMI et les crises récentes du compte de capital : Indonésie, Corée, Brésil	Juillet 2003
Évaluation de l'utilisation prolongée des ressources du FMI	Septembre 2002

Évaluations du BIE : mises à jour

	DATE D'ACHÈVEMENT
The IMF's Approach to Capital Account Liberalization: Revisiting the 2005 IEO Evaluation	March 2015
Revisiting the 2004 Evaluation of the IMF's Role in PRSPs and the PRGF and the 2007 Evaluation of the IMF and Aid to Sub-Saharan Africa	April 2014
IMF Technical Assistance: Revisiting the 2005 IEO Evaluation	Avril 2014
Fiscal Adjustment in IMF-Supported Programs: Revisiting the 2003 IEO Evaluation	Juillet 2013
Prolonged Use of IMF Resources: Revisiting the 2002 IEO Evaluation	Juillet 2013

Ces rapports et les documents annexes sont consultables sur les sites Internet du FMI et du BIE

Suivi des évaluations du BIE

Les Plans de mise en œuvre de la Direction concernant deux évaluations du BIE – *Prévisions du FMI* et *Questions récurrentes d'une décennie d'évaluations* – ont été examinés par le Comité d'évaluation et approuvés par le Conseil d'administration en septembre 2015, de même que le septième Rapport de suivi périodique sur l'état d'avancement des plans suite aux recommandations du BIE avalisées par le Conseil. Les Plans de mise en œuvre et le Rapport de suivi sont disponibles sur les sites Internet du FMI et du BIE.

Périscope

Mai 2015

Le Directeur du BIE, Moises Schwartz, a présenté un exposé sur le rôle et les travaux du BIE lors de la réunion des coordinateurs du FMI pour la région baltique et les pays nordiques, à Oslo, en Norvège.

Juillet 2015

Le BIE a présenté un exposé lors d'une réunion des directeurs des relations internationales des banques centrales organisée par la Banque centrale d'Espagne et le Centre d'études monétaires latino-américaines (CEMLA), à Madrid, en Espagne.



De gauche à droite : Ted Truman, chercheur principal au Peterson Institute for International Economics, Meg Lundsager, ancienne administratrice du FMI, Hector Torres, ancien administrateur du FMI, Jack Boorman, ancien directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, Philip Cross, directeur de recherche au Macdonald-Laurier Institute et Ruben Lamdany, Sous-Directeur du BIE, participant à un atelier du BIE en septembre 2015.